



ORDONNANCE COLLECTIVE

CHLOROQUINE (ARALEN®) OU HYDROXYCHLOROQUINE (PLAQUENIL®)

Date de mise en vigueur : Mars 2012

Date de révision : Juillet 2026

Référence à des documents :

- Guide d'intervention Santé-Voyage du Québec
- Information de l'INSPQ*, du CCQSV*, de l'OMS*, du CDC*, et du médecin responsable de la clinique de santé voyage.

Professionnels habilités à exécuter l'ordonnance

- UNIQUEMENT les infirmières travaillant à la Coop Santé La Prairie qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Isabelle Nguyen, 99 1520 et Joannie Raqueras, 2160667

Secteur d'activité visé : Clinique de Santé-Voyage

Site : 675 chemin St-Jean, La Prairie, J5R 2L2

Groupe de personnes visées ou situation visée :

- Voyageurs de tous âges et de toute condition (nourrisson, femme enceinte, mère qui allaite) se rendant en zone impaludée, où il n'y a pas de résistance connue à la chloroquine.

Indication et condition d'initiation

- Tout voyageur se rendant dans un ou plusieurs pays à risque de contracter le paludisme. La durée de séjour ne représente aucune limitation à l'ordonnance.

Intention thérapeutique

- Prévenir l'apparition d'épisodes de paludisme (malaria) lors d'un séjour en zone impaludée et durant les quatre semaines suivant son départ d'une telle zone.

Limites - Référence au médecin

Référer au médecin dans les situations suivantes :

- Toute contre-indication énumérée à la page suivante, à l'exception de la prise de Plaquenil® (Hydroxychloroquine) ou tout doute.

*INSPQ: Institut National de Santé Publique du Québec

*CCQSV: Comité consultatif Québécois pour la santé des voyageurs

*OMS: Organisation mondiale de la Santé

*CDC: Centers for Disease Control and Prevention

Contre-indications

- Allergie ou hypersensibilité à la chloroquine, à l'hydroxychloroquine ou à la primaquine
- Antécédents de psoriasis généralisé
- Antécédents d'épilepsie
- Rétinopathie ou changement des champs visuels
- Prise de Plaquenil® (Hydroxychloroquine). *Ce dernier étant un médicament de substitution à la chloroquine, le voyageur se trouve donc adéquatement protégé*
- Tout voyageur traité pour de l'acné ou de la rosacée avec de la Doxycycline et qui poursuit cette médication durant le voyage.
- Porphyrisme
- Personne immunosupprimée (ex : VIH, Chimio, prise de médication immuno-suppressive)
- Syndrome congénital du QT long ou arythmie cardiaque
- Maladie hépatique sévère ou prise de médicament connu toxique pour le foie ou alcoolisme
- Insuffisance rénale
- Déficience en G6PD
- Prise d'un des médicaments suivants susceptibles de causer une prolongation de l'intervalle QT avec risque d'arythmies graves ou augmentation des concentrations sériques lors de la prise de la chloroquine. *(Se référer à Rx Vigilance, section chloroquine/mises en garde/médicaments pouvant allonger le QT. Considérer les médications avec risque de torsade de pointe carré rouge seulement)*
- Prise d'un médicament de la classe des phénothiazines dont l'efficacité est susceptible d'être réduite par la chloroquine :
Chlorpromazine (Largatil®) – Methotrimeprazine (Nozinan®) – Trifluoperazine (Stelazine®) – Perphenazine (Trilafon®)
Pericyazine (Neuleptil®) – Pipotiazine (Piportil®) – Fluphenazine (Modecate®, Moditen®) – Thioridazine (Mellaril®)
- Prise des médicaments suivants susceptibles d'interagir avec la Chloroquine :
Ex: Méfloquine – Cimétidine – Sels d'aluminium ou de magnésium – Cyclosporine – Méthotrexate – Tamoxifène –
Anti-acides – Calcium – Bicarbonate de sodium

Directives de l'infirmière

L'infirmière :

- Évalue le risque du voyageur de contracter le paludisme en consultant les documents et organismes cités dans cette ordonnance collective et en analysant les données sur le voyage dont il est question et les informations du profil de santé du client, compilées lors de la consultation-voyage.
- Évalue l'indication d'initier une ordonnance de Chloroquine d'après le profil de santé du voyageur.
- Informe le voyageur au sujet du paludisme et l'avise de consulter un médecin, s'il développe de la fièvre et ce, jusqu'à 3 mois après son retour.
- Informe le voyageur des autres moyens à prendre pour éviter les piqûres de moustiques.
- Informe le voyageur sur la façon de prendre le médicament et les effets secondaires potentiels. Remet un feuillet d'informations à cet effet (Annexe 2 et 3)
- Détermine la posologie adéquate (Annexe1A et 1B)
- Remplie la fiche de liaison et la remet au voyageur (Annexe 5)
- Remet la feuille d'information du Guide de Santé Voyage du Québec « Que faire si on pense avoir la Malaria » (Annexe 4).
- Si le médecin traitant est à l'extérieur de la Coop de Santé La Prairie, elle lui remet une fiche de liaison pour celui-ci.

Processus d'élaboration : **Mars 2012**

Processus de mise à jour : **Juillet 2026**

Rédigé par : **Dre Isabelle Boily 88 183** - Médecin

Signature : _____ Date : _____
jj/mm/aaaa

Annexe 1A: Fiche technique

CHLOROQUINE PHOSPHATE (ARALEN®)

Nom générique	CHLOROQUINE PHOSPHATE
Classification	Antipaludéen
Mode d'action	Agit au niveau de la phase érythrocytaire en tuant les schizontes sanguins.
Présentation	Comprimés de 250 mg (150 mg base)
Prophylaxie	Débuter une à deux semaines avant l'arrivée et poursuivre 4 semaines après le départ de la zone impaludée.
Posologie pour adultes	500 mg (2 comprimés de 250 mg) 1 fois/semaine avec de la nourriture.
Posologie pour enfants	<10 kg : ¼ comprimé de 250 mg 1 fois/semaine 10 à 19 kg : ½ comprimé de 250 mg 1 fois/semaine 20 à 30 kg : 1 comprimé de 250 mg 1 fois/semaine 31 à 45 kg : 1 ½ comprimé de 250 mg 1 fois/semaine 46 kg et plus : dose adulte
Contre-indications	Voir ordonnance collective
Effets secondaires	Voir Annexe 2
Interchangeabilité	250 mg (150mg base) de Chloroquine (Aralen®) est équivalent à 200 mg (155mg base) d'Hydroxychloroquine (Plaquenil®), qui peut être utilisé en cas de pénurie d'Aralen® (Chloroquine).

Annexe 1B: Fiche technique

HYDROXYCHLOROQUINE (PLAQUENIL®)

Nom générique	HYDROXYCHLOROQUINE
Classification	Antipaludéen
Mode d'action	Agit au niveau de la phase érythrocytaire en tuant les schizontes sanguins.
Présentation	Comprimés de 200 mg (150 mg base)
Prophylaxie	Débuter une à deux semaines avant l'arrivée et poursuivre 4 semaines après le départ de la zone impaludée.
Posologie pour adultes	400 mg (2 comprimés de 200 mg) 1 fois/semaine avec de la nourriture.
Posologie pour enfants	<10 kg: ¼ comprimé de 200 mg 1 fois/semaine 10 à 19 kg: ½ comprimé de 200 mg 1 fois/semaine 20 à 30 kg: 1 comprimé de 200 mg 1 fois/semaine 31 à 45 kg: 1 ½ comprimé de 200 mg 1 fois/semaine 46 kg et plus: dose adulte
Contre-indications	Voir ordonnance collective
Effets secondaires	Voir Annexe 2
Interchangeabilité	200mg (155mg base) d'hydroxychloroquine est équivalent à 250mg (150mg base) de Chloroquine (Aralen®). Utilisé en cas de pénurie.

Annexe 2 : Effets secondaires

Chloroquine (Aralen®, Plaquenil®)

Les effets secondaire les plus fréquents sont :

- Le prurit (démangeaisons), particulièrement chez les personnes de race noire
- Les maux de tête
- Les nausées et vomissements
- L'inconfort abdominal
- L'insomnie
- Les vertiges

On peut atténuer les symptômes gastro-intestinaux en prenant le médicament avec des aliments.

On peut aussi séparer la dose en 2 prises, à 3-4 jours d'intervalle.

Annexe 3 : Information**INFORMATION SUR LA CHLOROQUINE (ARALEN®) ET L'HYDROXYCHLOROQUINE (PLAQUENIL®)**

Votre itinéraire de voyage comprend un séjour dans une zone où sévit le paludisme (appelé aussi malaria). Le paludisme est une source importante de maladie et de mortalité à l'étranger. Il s'agit d'une infection du sang causée par des parasites nommés Plasmodium qui sont transmis par une piqure de moustique.

Il est possible de prévenir le paludisme par la prise régulière de médicaments. Comme aucun médicament n'est efficace à 100%, il est important de vous protéger des piqûres de moustiques : utilisez un chasse-moustique à base de DEET ou d'Icaridine, dormez sous une moustiquaire (de préférence imprégnée de perméthrine), évitez les produits de beauté parfumés, portez des vêtements longs et de couleur pâle et évitez les sorties nocturnes. Ces mesures sont aussi importantes que la prise de comprimés.

La chloroquine (Aralen®) vous est recommandée selon la posologie suivante :

Adultes : 2 comprimés de 250 mg (1 comprimé équivaut à 150 mg de base) par semaine.

Enfants : 5 mg/kg (base) une fois/semaine (maximum 2 co. De 150 mg base)

<10 kg : ¼ comprimé/semaine

10 – 19 kg : ½ comprimé/semaine

20 – 30 kg : 1 comprimé/semaine

31 – 45 kg : 1 ½ comprimé/semaine

46 kg et plus : dose adulte

L'hydroxychloroquine (substitut) vous est recommandée selon la posologie suivante :

Adultes : 2 comprimés de 200 mg (1 comprimé équivaut à 155 mg de base) par semaine.

<10 kg : ¼ comprimé/semaine

10 – 19 kg : ½ comprimé/semaine

20 – 30 kg : 1 comprimé/semaine

31 – 45 kg : 1 ½ comprimé/semaine

46 kg et plus : dose adulte

Les comprimés devraient être pris en même temps, toujours le même jour de la semaine, de préférence juste après un repas pour en faciliter la digestion. On doit commencer la médication une semaine (deux semaines si c'est la première fois) avant le départ et la poursuivre durant le séjour et jusqu'à quatre semaines après le retour. La chloroquine est sécuritaire pour la femme enceinte et le nourrisson. Les comprimés peuvent être écrasés et mélangés à de la nourriture pour en faciliter la prise.

En cas de fièvre

Malgré la prise d'une médication préventive, tout épisode aigu de fièvre pendant le séjour ou les 3 mois qui suivent le retour peut être un signe de paludisme. Le voyageur doit consulter immédiatement un médecin et l'informer de son séjour récent en zone tropicale.

Annexe 4 : Information

QUE FAIRE SI ON PENSE AVOIR LA MALARIA?

Toute fièvre de plus de 38°C (100°F) durant ou après un séjour dans une région où sévit la malaria :

- Devrait être considérée comme un signe d'une crise de malaria (paludisme) jusqu'à preuve du contraire, peu importe la présence ou l'absence d'autres symptômes.
- Nécessite une consultation médicale immédiate.

On peut se renseigner sur les ressources médicales compétentes à l'étranger auprès de l'Ambassade Canadienne ou, avant son départ, auprès de :

IAMAT (International Association for Medical Assistance to Travellers)

**40, Regal Road
Guelph (Ontario) N1K 1B5**

Lors d'une consultation, lorsqu'on soupçonne une malaria :

- Ne pas oublier d'apporter avec soi tous ses médicaments, y compris ceux prescrits pour prévenir la malaria, s'il y a lieu.
- Le diagnostic de la malaria se fera à l'aide d'un test sanguin, appelé frottis sanguin.
- Il est impossible de poser un diagnostic certain de malaria sans une analyse de sang qui permet de détecter les parasites.
- Si un diagnostic de malaria est posé, le traitement doit débuter immédiatement.

TRAITEMENT DE LA MALARIA

Le traitement à utiliser pour une crise de malaria dépendra :

- Du type de parasite en cause.
- Il existe cinq types de parasites que le frottis sanguin permet de différencier; le Plasmodium falciparum est de loin le plus dangereux.
- Des médicaments pris en prévention et de la région du monde visitée.
- De la sévérité de la crise palustre.

Une fois le traitement de la malaria terminé :

- Si le voyage en région où sévit la malaria se poursuit, ne pas oublier de reprendre immédiatement le traitement préventif contre la malaria, tel qu'il a été prescrit.
- Il est prudent de consulter dans une clinique de médecine tropicale ou une clinique de santé voyage durant le voyage ou au retour, car certaines formes de malaria nécessitent un deuxième traitement pour éliminer les parasites du foie.

<https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/outils/malaria>

Annexe 5 : Fiche de liaison



INITIER UNE ORDONNANCE DE CHLOROQUINE (ARALEN®) OU HYDROXYCHLOROQUINE (PLAQUENIL®)

Date: _____

jj/mm/aaaa

Nom: _____ Prénom: _____ Sexe: M ☐ F ☐

Téléphone: _____ Adresse: _____

Date de naissance: _____ RAMQ: _____

jj/mm/aaaa

Allergie(s): _____

J'ai procédé à l'évaluation de la personne ci-haut mentionnée et elle est une candidate à la prise de de chloroquine ou d'hydroxychloroquine. Il n'y a aucune contre-indication à la prise de cette médication.

Cette personne a reçu l'enseignement relatif à la prise de cette médication et des effets secondaires potentiels.

☐ Prophylaxie à débiter 1 semaine avant le départ, continuer durant le séjour et 4 semaines après le départ de la zone impaludée.

☐ Prophylaxie à débiter 2 semaines (pour essai) avant le départ, continuer durant le séjour et 4 semaines après le départ de la zone impaludée.

POSOLOGIE:

(ARALEN®) Chloroquine

- ☐ **Adultes:** 2 comprimés de 250 mg, 1 fois/semaine
- ☐ **Enfants <10 kg:** ¼ comprimé de 250 mg 1 fois/semaine
- ☐ **Enfants 10 – 19 kg:** ½ comprimé de 250 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 20 – 30 kg:** 1 comprimé de 250 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 31 – 45 kg:** 1 ½ comprimé de 250 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 46 kg et plus:** dose adulte

comprimés: _____

Nombre de semaines en zone impaludée: _____

*(Plaquenil®) Hydroxychloroquine

- ☐ **Adultes:** 2 comprimés de 200 mg, 1 fois/semaine
- ☐ **Enfants <10 kg:** ¼ comprimé de 200 mg 1 fois/semaine
- ☐ **Enfants 10 – 19 kg:** ½ comprimé de 200 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 20 – 30 kg:** 1 comprimé de 200 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 31 – 45 kg:** 1 ½ comprimé de 200 mg 1 fois/sem
- ☐ **Enfants 46 kg et plus:** dose adulte

*Note: Le Plaquenil® est utilisé en cas de pénurie du manufacturier seulement.

Nom et prénom de l'infirmier(ère): _____

No. de permis OIIQ: _____ Téléphone: 514 627-6115

Signature: _____ Date: _____

jj/mm/aaaa

Médecin répondant: **Dre Isabelle Boily**No. de permis: **88 183**Téléphone: **450 444-2002**

Signature: _____ Date: _____

jj/mm/aaaa